



Année universitaire 2023-2024

CONTRAT PÉDAGOGIQUE
ÉTUDIANT AVEC UN STATUT « SALARIÉ » / « ENGAGÉ » / « HANDICAPÉ »
- LICENCE 3 MS -

DOCUMENT À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT À

Mme CHAULET (eve.chaulet@umontpellier.fr) au plus tard le 22 janvier 2024

NOM : **PRÉNOM :**

Téléphone :

Semestre 6 – L3 MS

UE	ENSEIGNEMENT	MODE de CONTROLE (1 SEUL CHOIX)	
		Contrôle continu CC	Contrôle Terminal CT
code	Intitulés		
261 B	Apprentissages, motivation et performance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
761 A	Maîtrise de la spécialité sportive Citer la spécialité :	Évaluation uniquement en CC : voir avec les enseignants pour l'évaluation	
PARCOURS ELS			
062.7 A	Entrepreneuriat 2	Évaluation uniquement en CC : voir avec les enseignants pour l'évaluation	
062.7 B	Marketing appliqué	Évaluation uniquement en CC : voir avec les enseignants pour l'évaluation	
PARCOURS FPT			
063.8 A	L'élaboration d'un projet d'animation sportive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
063.8 B	La rédaction d'une note de synthèse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

⇒ Le contrat pédagogique doit être obligatoirement signé et remis au plus tard le 22 janvier 2024 à la scolarité pour bénéficier du statut « étudiant salarié ».

DATE :

SIGNATURE :

POUR LES CC PASSÉS EN CT PENSEZ À CONSULTER LES PLANNINGS « STATUTS PARTICULIERS » EN LIGNE SUR LE SITE, POUR CHAQUE PÉRIODE D'EXAMENS